



Charte professionnelle du Réseau 14e anti-gaspi

Le gaspillage alimentaire correspond à toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire est perdue, jetée ou dégradée.

En France, ce sont environ 10 millions de tonnes de nourriture qui sont jetées chaque année. Dans certains cas, ces aliments sont jetés sans être consommés et encore emballés.

Ce gaspillage entraîne l'émission d'environ 15 millions de tonnes équivalent CO₂, gaz à effet de serre responsable des dérèglements climatiques. C'est 5 fois plus que le trafic interne aérien français.

Le gaspillage alimentaire représente un défi moral quand 1 Français sur 7 est en situation de pauvreté et éprouve des difficultés à accéder à une alimentation de qualité.

Tous les acteurs de la chaîne alimentaire sont concernés par le gaspillage alimentaire et tous peuvent agir à leur échelle pour limiter ce gaspillage.

En France, les étapes de la distribution et de la consommation (à domicile ou en restauration collective et commerciale) représentent à elles seules près de la moitié du gaspillage alimentaire.

Dans un environnement urbain tel qu'à Paris, consommateurs, restaurateurs et commerçants représentent donc des leviers importants de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

C'est pourquoi la mairie du 14^{ème} arrondissement s'engage dans une démarche de réduction des déchets et de respect de l'environnement avec la mise en place du réseau 14e anti-gaspi.

Créé en 2018, celui-ci a pour objectif de sensibiliser et fédérer l'ensemble des acteurs locaux pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Ce sont déjà plus de 500 citoyen.n.e.s et plus de 50 commerçant.e.s qui ont adhéré à la démarche. En parallèle, des ateliers ont eu lieu et continueront dans les écoles de l'arrondissement. Ils ont déjà permis de sensibiliser plus de 500 écolier.e.s à la lutte contre le gaspillage alimentaire depuis la création du réseau.

La mairie du 14^{ème} souhaite donc agrandir ce réseau et développer au mieux cette dynamique positive avec l'engagement des commerçant.e.s et des citoyen.ne.s.

Engagements :

Je soussigné.e....., agissant pour le compte de la
société....., je m'engage à adhérer au réseau 14e anti-gaspi
et je m'engage notamment à :

APPROVISIONNEMENT

- Privilégier les fournisseurs engagés dans une démarche de réduction des déchets et de respect de l'environnement.
- Privilégier les circuits courts, locaux ainsi que les coopératives IDF.
- Privilégier les produits frais dont la DLC est la plus éloignée, ou ayant de meilleures propriétés de conservation.
- Privilégier les produits sans emballage ou dont l'emballage est recyclable ou consigné.
- Privilégier les produits vendus en vrac ou en grands formats.

CONDITIONNEMENT

- Limiter le conditionnement des produits vendus en magasin.
- Privilégier les alternatives durables (réutilisables, labellisés ou encore recyclées et recyclables).
- Utiliser en priorité les produits frais arrivant en fin de DLC.
- Mettre en avant les produits arrivant en fin de DLC dans les rayons.

VENTE

- Redéfinir les portions dans les assiettes servies aux clients pour éviter le gaspillage (*pour les restaurateurs*).
- Indiquer à la clientèle, la possibilité de consommer de l'eau potable et gratuite.
- Proposer des boîtes recyclables ou consignées et à emporter aux clients lorsque les repas ne sont pas terminés (*pour les restaurateurs*).
- Accepter les contenants propres et réutilisables des clients.
- Si possible, mettre en place un système de consigne sur les contenants proposés
- Proposer aux clients la possibilité de ne pas imprimer le ticket de caisse ou de carte bancaire.

VALORISATION

- Développer le don des denrées non consommées/non vendues et encore consommables auprès des acteurs luttant contre l'insécurité alimentaire.
- Valoriser la gestion des biodéchets avec le compostage ou la méthanisation via des partenariats.

Je m'engage à sensibiliser mes collaborateur.trice.s à la lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi qu'à faire état de mes avancées après signature de la charte.

Signé le, à Paris

J'accepte de recevoir la lettre d'informations « Réseau 14 Anti-gaspi ».

Le signataire :

Les élu.e.s :

Pour plus d'informations sur le réseau : le14durable@paris.fr